

J.A.B.
8023 ZürichVeuillez annoncer vos chan-
gements d'adresse

Oui à l'initiative COSA

Le 1^{er} avril a eu lieu à Bienne la 87^{ème} assemblée ordinaire des délégués du PEV Suisse. Les délégués ont accepté l'initiative COSA ainsi que l'article constitutionnel sur la formation le matin, les affaires statutaires ont rempli le programme de l'après-midi.

■ de Georg Müller

La 87^{ème} assemblée ordinaire des délégués du PEV Suisse a traité l'initiative populaire «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS (Initiative COSA)», initiative qui sera probablement soumise au vote le 24 septembre, mais aussi l'article constitutionnel sur la formation. Rudolf Rechsteiner (PS, BS), le père de l'initiative COSA, a indiqué que le futur financier de l'AVS n'est pas rose. C'est pourquoi l'initiative veut allouer à l'AVS une grande partie des bénéfices de la Banque nationale. Jusqu'à maintenant, les cantons et la Confédération ont obtenu cet argent, mais selon Rechsteiner, l'ont utilisé assez souvent pour des baisses d'impôts en faveur des riches.

Double malaise

Le conseiller national Heiner Studer (PEV, AG) a plaidé pour un non à l'initiative. Les fonds que la Confédération recevait jusqu'à maintenant sans affectation particulière (environ 800 à 900 millions de francs par an) devraient être économisés ailleurs: le danger est grand de voir la formation ou la protection de l'environnement en

souffrir. Lors du vote, les délégués n'ont pas suivi la proposition du conseiller national Studer, mais ont choisi par 65 voix contre 27 le oui à l'initiative COSA. Un double malaise en était le responsable. Tout d'abord, on craignait que les cantons aillent gaspiller les bénéfices de la Banque nationale en faveur de cadeaux fiscaux pour les plus riches. Deuxièmement, les délégués ont pris position de façon claire contre une hausse de la TVA vu que celle-ci est antisociale et affecte les familles de façon sur proportionnelle. Si l'on ne donne pas des moyens supplémentaires à l'AVS, comme le veut l'initiative, cette augmentation de taxe sera bientôt inéluctable. L'article constitutionnel sur la formation, présenté seulement par Heiner Studer, était moins controversé au sein du PEV et a été acceptée unanimement.

Vie interne du parti

L'après-midi, les affaires statutaires ont suivi. Ruedi Aeschbacher, président du parti, a présenté sa vision de la situation politique, Joel Blunier, secrétaire général, a exposé la vie du parti et le bilan 2005 ainsi que le budget 2007 ont été acceptés.



Ruedi Aeschbacher, président du parti et conseiller national (PEV, ZH) pendant son discours sur la situation politique.



L'Assemblée des délégués du PEV recommande le vote suivant:

OUI Arrêté fédéral modifiant les articles de la Constitution sur la formation



Le PEV, un parti (pas) comme les autres!

Deux soirées d'information ainsi que de nombreux interviews m'ont permis de constater que le PEV est toujours l'inconnu du paysage politique en Suisse romande. Les questions vont souvent dans le même sens: mais qu'est-ce qui vous distingue du PDC ou de l'UDF? Pourquoi pensez-vous qu'il faut un parti chrétien (religieux chez certains journalistes) en Suisse? Par ailleurs, l'amalgame entre évangéliques et évangélistes n'est pas rare et on pouvait ainsi lire sur le site de la Tribune de Genève du 16 février 2006: «Les Evangélistes débarquent à Genève». Toutes ces questions demandent un travail d'information soutenu dont cet éditorial constitue un premier pas.

Créé en 1919 en tant que premier parti populaire, le PEV est «une association qui regroupe des citoyens et citoyennes issus de tous les milieux sociaux qui se laissent guider par les principes de l'Evangile dans leurs prises de position sur les questions d'intérêt public» (article premier des statuts).

Comme d'autres partis se basent sur une idéologie, les membres du PEV se basent sur l'Evangile dans leurs prises de position. Solidarité, amour du prochain, protection de l'environnement, lutte contre la pauvreté - le bien-être de l'être humain est au centre des préoccupations du Parti Evangélique Suisse. Lutter pour un dimanche chômé, c'est préserver un acquis social, combattre le PACS, c'est préserver la famille en tant que cellule de base de la société etc. Nul besoin pour les chrétiens du PEV de brandir la Bible et de mener un discours religieux. Parler politique sur la base de l'Evangile est possible. Ne soyons pas de lobbyistes pour Dieu en politique, mais soyons des serviteurs de l'être humain!

Silvia Hyka,
Coordinatrice romande PEV

P.S: A intervals irréguliers, des petits textes qui présentent le PEV vont paraître ici.



Nouveaux Points Essentiels

Les délégués du Parti Évangélique Suisse ont accepté unanimement le 25 février au centre Gwatt près de Thoune un nouveau programme «Points essentiels». Le texte bien équilibré, un remplacement de celui de 1991, est une concrétisation du programme fondamental de 1979 encore valable. De ce fait, le parti dispose à nouveau d'une base actuelle et pragmatique pour son travail politique.

■ de Georg Müller

Tout d'abord, les délégués ont pris une décision concernant cinq thèmes en débat. Johannes Zollinger, député au Grand Conseil zurichois a soupesé les avantages du splitting familial face à l'imposition individuelle. Ce dernier système n'est pas positif et les avantages y sont durs à trouver. Sans grande discussion, les délégués ont finalement voté unanimement pour le splitting familial. Nancy Bolleter a ensuite préconisé des règles strictes pour les organisations qui pratiquent l'assistance au suicide volontaire. Même si l'on n'accepte personnellement pas le suicide sur le plan moral, nous n'avons pas le droit de décider pour d'autres personnes. Il vaut mieux légiférer de façon stricte que se voiler la face, selon Regula Strecken, co-présidente du PEV Thurgovie et médecin, qui a aussi estimé que l'homme n'a pas le droit de décider du moment de sa mort. Le système des soins palliatifs est à développer fortement pour faire diminuer le souhait de mort des patients concernés. Les délégués ont accepté l'interdiction de l'assistance au suicide par 82 voix contre 21.

Caisses-maladie: statu quo

Les délégués n'ont pas voulu entrer en matière sur la question de l'organisation des caisses-maladie. Ni le système actuel de la concurrence ni celui d'une caisse unique ne peuvent faire diminuer les coûts

Les délégués du parti en pleine concentration à Thoune.



en matière de santé. Il est par contre important de vérifier la réduction du catalogue des soins, de planifier de façon nationale la médecine de pointe par la Confédération ainsi que le financement moniste des hôpitaux.

Pas de législation du cannabis

La consommation du cannabis a suscité de plus grands débats. Peter Schäppi, président cantonal du PEV zurichois, a essayé de persuader les délégués d'accepter la consommation privée, tout en gardant des restrictions fort sévères: interdiction de la publicité, protection consécutive de la jeunesse, interdiction de consommation dans les lieux publics, contrôle étatique de la production, de l'import et de la vente et impôt selon le taux de THC de la plante. Thomas Jourdan, député PEV au Grand Conseil de Bâle-Campagne et responsable de la

Croix Bleue, est d'avis que la loi actuelle permet au travailleur social de s'occuper efficacement du jeune consommateur de cannabis et de l'insérer dans un cours sur les drogues, la prévention ne fonctionnant que grâce à un cadre répressif. Les délégués ont suivi l'argumentation de Jourdan par 78 voix contre 19. Enfin, Lisette Müller-Jaag, députée au Grand Conseil zurichois, a plaidé pour l'instauration d'un service communautaire obligatoire pour hommes et femmes en remplacement du service militaire obligatoire masculin. La proposition a été volontiers acceptée par les délégués qui ont voté 74 voix contre 17.

Pendant l'après-midi, diverses propositions individuelles ont fait l'objet de votes. Finalement, le nouveau programme a été approuvé unanimement. Son application par les femmes et les hommes du PEV débute dès aujourd'hui.

Passeport biométrique cher

Dans le cadre d'un projet pilote, le passeport biométrique est disponible dès septembre 06. Celui-ci coûte 250 francs, un prix élevé, d'autant qu'il n'est valable que pendant cinq ans. Le Conseiller national Ruedi Aeschbacher (PEV, ZH) s'oppose avec une question contre le fait que l'intégralité des coûts plus élevés soit répercutée sur les personnes qui se procurent un passeport. Un tarif «qu'une famille moyenne sera en mesure de payer» doit être appliqué.

Rapatriement vers l'Ethiopie

Grâce à un engagement financier suisse, l'Ethiopie accueille des citoyens éthiopiens retournant de la Suisse de façon involontaire. Le Conseiller national Walter Donzé (PEV, BE) veut savoir du Conseil fédéral, dans le cadre d'une question, si l'on peut vraiment considérer l'Ethiopie comme pays de retour sûr. Selon Amnesty International, de milliers d'opposants sont incarcérés et la situation est alarmante. Donzé veut vraiment savoir si l'aide suisse est destinée au gouvernement éthiopien ou à des ONG et comment la Suisse exige de l'Ethiopie le respect des droits de l'homme.

Financement des paiements de cohésion

Le Conseil fédéral veut compenser le paiement d'un milliard aux nouveaux pays de l'UE par des économies au DFAE au DFE, en plus de recettes tirées de la fiscalité de l'épargne. Le Conseiller national Heiner Studer (PEV, AG) veut amener le Conseil fédéral, grâce à cette question, à exiger que le DFJP participe également, celui-ci économisant grâce à Schengen/Dublin 80 millions par an. Si la contribution n'a pas de liens juridiques avec les accords bilatéraux, elle en a sur le plan objectif.

Nouveau programme «Points essentiels»

Le nouveau «Points Essentiels» traite de tous les domaines importants actuels: société, économie, migration et asile, environnement, politique étrangère, etc. Pour chacun des seize thèmes abordés, les zones de tension, les principes fondamentaux et les mesures concrètes sont indiquées.

Quelques mesures du nouveau programme:

- Introduction d'un splitting fiscal familial.
- Interdiction du clonage humain et de l'assistance au suicide.
- Soustraction fiscale et évasion fiscale placés dans le droit pénal.
- Réévaluation des prestations de l'assurance de base, amélioration de la médecine palliative.
- Interdiction de la publicité pour les substances engendrant la dépendance.
- Interdiction de publicité pour les substances pornographiques et limitation de la publicité sexiste.
- Cours de langue obligatoire pour le requérants d'asile et les migrants.
- Remplacement du service militaire par un service communautaire obligatoire pour hommes et femmes.
- Politique des quatre piliers axée sur l'abstinence et ancrée dans la loi sur les stupéfiants.
- Interdiction de la consommation du cannabis.
- Relèvement de l'aide au développement à 0.8% du PIB, engagement pour les Objectifs du Millénaire.
- Pas d'utilisation des OGM.
- Raccord au réseau européen à grande vitesse.
- Péage urbain sur les tronçons chroniquement surchargés et les agglomérations.
- Soutien financier des places de travail dans le domaine des énergies renouvelables.



Bel engagement de la jeune section du PEVJB

Le jeune PEV du Jura bernois a remporté son premier mandat au Conseil du Jura bernois lors des élections cantonales du 9 avril, mais a raté tout juste le siège au Grand Conseil.

■ de Patrick Gsteiger
président du PEV Jura Bernois

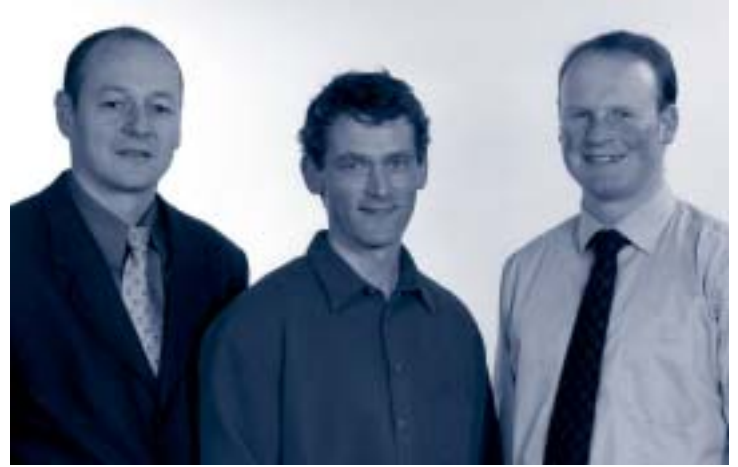
Comme cela a déjà été relaté dans les précédentes éditions d'accents, une section romande du PEV bernois a été constituée en septembre 2005 dans le Jura bernois, sous l'impulsion d'un petit comité de cinq membres. En plus de la vie courante de la section et de la recherche active de nouveaux membres (la section est actuellement formée de 16 personnes), ce comité s'est rapidement plongé dans les préparatifs de la campagne électorale, en vue des élections cantonales du 9 avril 2006.

Un belle brochette de candidats

Ainsi, à la fin du mois de janvier dernier, le Parti évangélique du Jura

bernois (PEVJB) était en mesure de présenter aux médias une belle liste composée de représentants des trois districts francophones du canton, lesquels s'engageaient autant dans la bataille pour le Grand Conseil bernois (parlement cantonal) que pour le Conseil du Jura bernois (nouvel organe de 24 membres institué par la Loi sur le statut particulier du Jura bernois). Il s'agit de:

- Tobias Gerber, 1979, ingénieur agronome HES, de Mont-Tramelan,
- Tom Gerber, 1976, maître-agriculteur et conseiller municipal, de Reconvieler,
- Patrick Gsteiger, secrétaire du Conseil régional et maire, de Perrefitte,
- Jürg Gyger, 1976, éducateur spécialisé et agriculteur, de



Les candidats «têtes de liste», de gauche à droite Patrick Gsteiger, Robert Habegger et Tom Gerber.

Premiers résultats

A l'heure de mettre sous presse (10 avril 2006), les premiers résultats émanant de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne annoncent que le Parti Evangélique a récolté 5.1% des suffrages exprimés dans le Jura bernois en ce qui concerne l'élection au Grand Conseil et 5.6% des suffrages pour le Conseil du Jura bernois.

Malgré son apparentement avec l'UDF, le PEVJB n'a obtenu qu'un siège au Conseil du Jura bernois: Patrick Gsteiger est élu au sein de ce conseil. Il n'aura manqué que 500 suffrages environ à la jeune section francophone du PEV pour qu'elle décroche un siège au parlement cantonal.

A l'échelle cantonale, le Parti Evangélique sera dorénavant représenté au Grand Conseil par 13 élu(e)s (+2) malgré la réduction du parlement de 200 à 160 députés. Le pourcentage de suffrages exprimés a bondi de 1.34% pour atteindre 7.34%.

Pour plus d'infos, consultez le site: <http://www.be.ch/elections06>.

- Corgémont,
- Robert Habegger, 1966, chef d'entreprise, de Le Fuet,
- Tony Lutz, 1940, licencié math.-physique et ingénieur ETS, de Saules,
- Daniel Salzmann, 1959, théologien et formateur d'adultes, de Moutier,
- Igor Spychiger, 1972, infirmier en psychiatrie, de Prêles.

A noter que - et c'est à regretter -, malgré plusieurs contacts, aucune candidature féminine n'a finalement pu être présentée par le PEVJB.

S'établir au Jura bernois

Durant la période électorale, les candidats du PEVJB se sont engagés afin que le Parti évangélique soit

toujours présent, que ce soit lors de débats télévisés et radiophoniques, de soirées électorales et informatives ou par des interviews et présentations dans la presse régionale. Ainsi, les électrices et électeurs du Jura bernois ont pu se familiariser avec ce parti, nouveau venu sur la scène politique régionale, qui offre une véritable alternative à la traditionnelle confrontation gauche - droite, apportant des solutions concrètes et équitables tout en mettant en avant les valeurs chrétiennes et plaçant l'éthique au cœur de ses préoccupations.

De vifs remerciements vont au PEV cantonal bernois qui a soutenu cette campagne en terre romande, que ce soit au niveau logistique ou financier.



Deuxième participation du PEV Fribourg aux élections communales à Morat

■ de Susanne Rüfenacht
co-présidente du PEV Fribourg

Comparé aux résultats de 2001, le PEV Fribourg a légèrement perdu des voix tant pour le législatif (-0.07%) que pour l'exécutif (-1.2%). De surcroît, une nouvelle loi sur la distribution des mandats restants («Restmandate» en allemand), loi combattue à l'époque par le PEV FR devant le Tribunal fédéral, a défavorisé les petits partis. Ainsi, le PEV FR a perdu un de ces mandats et est représenté dorénavant avec deux députés.

Le constat s'impose qu'il faut gagner davantage de personnalités bien connues à Morat. Surtout pour les élections à l'exécutif le programme politique joue un rôle mineur. Ce qui compte sont des «têtes connues». Par conséquent, pour les élections 2011, notre objectif est de trouver des personnes qui vont s'engager au sein du PEV et qui sont déjà bien ancrées au sein de la commune.

La perte de voix est regrettable, mais compréhensible. Le PEV a très bien débuté en 2001 et a profité d'un certain crédit en tant que nou-

veau parti. Pour continuer sur cette vague, le PEV aurait dû investir davantage ces dernières années en assurant une présence régulière sur place (courrier des lecteurs, organisation de réunions politiques, recollecter des adresses, tenu de stands, etc.).

Le manque d'effectif n'a pas permis un tel investissement et il se pose par conséquent la question des priorités des prochaines années. Premièrement, la fondation de sections locales et régionales nous paraît indispensable. Deuxièmement, récolter davantage d'adresses et in-

former les intéressés régulièrement des activités du PEV constitue un deuxième pilier du succès électoral.

Finalement, le PEV FR cherche activement de nouveaux membres francophones et tout particulièrement une ou des personnes prêtes à s'engager comme personnes de liaison entre le Comité cantonal et les francophones intéressés dans le canton.



Roland Oppliger brillamment élu à Chésereux

Pour sa première participation aux élections communales vaudoises, le PEV Vaud a obtenu un siège au Conseil communal de Chésereux. Roland Oppliger, co-président, y a été élu avec le deuxième meilleur score. A Penthalaz, François Bachmann, l'autre co-président, est premier suppléant. Le Parti évangélique vaudois (PEV Vaud) n'a pas pu obtenir de siège à Lausanne.

■ de Silvia Hyka
Coordinatrice romande

Lors d'une première participation à des élections communales le Parti évangélique vaudois a vu son co-président Roland Oppliger élu au sein du législatif de Chésereux avec le deuxième meilleur score (293 des 350 voix possibles).

Malheureusement, les objectifs fixés pour Lausanne mais aussi pour Penthalaz n'ont pas pu être atteints. A Penthalaz le candidat François Bachmann, co-président du parti, est premier suppléant. A Lausanne, le parti a obtenu 0.5% des suffrages. De premières analyses ont montré que pour percer dans une grande ville comme Lausanne

il faut être plus visible pour l'électeur. «Montrer nos têtes» est donc en quelque sorte le mot d'ordre pour les élections cantonales et nationales de 2007. En même temps, il est indéniable que le parti est toujours trop peu connu dans le canton de Vaud, même parmi les chré-

tiens. Recruter des membres, contacter des électeurs potentiels et leur fournir régulièrement des informations pertinentes sur notre action politique sera une de nos tâches principales ces mois à venir.

Devenir membre?

Si vous souhaitez recevoir régulièrement des informations ou vous engager au sein du PEV Vaud, veuillez vous adresser à François Bachmann, co-président (f.bachmann@gmail.com) ou à Silvia Hyka, secrétaire PEV Vaud (silvia.hyka@evppev.ch). Un formulaire d'adhésion se trouve également sur le site du PEV Suisse (www.evppev.ch - Devenir membre). N'hésitez pas non plus à nous communiquer les coordonnées d'amis ou connaissances qui pourraient s'intéresser pour le PEV. Nous prendrons volontiers contact avec eux.

21 mai 2006
Votations fédérales

27 mai 2006, Neuchâtel
Assemblée constitutive du PEV Neuchâtel

17 juin 2006, Aarau
Assemblée des délégué(e)s du PEV Suisse

REDACTION



accents: bulletin d'information du Parti évangélique Suisse (PEV)

3^{ème} année, numéro 2, avril 2006

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.-/an.

Editeur:

Parti évangélique Suisse PEV
CP 7334, 8023 Zürich
Tel. 044 272 71 00, Fax 044 272 14 37
info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements:

Silvia Hyka, Coordinatrice romande PEV
131, ch. I.-de-Montolieu, 1010 Lausanne
021 653 39 75, silvia.hyka@evppev.ch

Impression et distribution:

Jordi AG, Belp, www.jordibelp.ch

PARTI CANTONAL BIENTOT D'ACTUALITE



Le Parti évangélique en terre neuchâteloise: une première!

Le PEV a organisé pour la première fois le 3 février une soirée d'information à Neuchâtel.

■ de Georg Müller

Le nombre de participants ne précise pas toujours la qualité de la soirée. Environ dix personnes avaient trouvé le chemin vers la salle du buffet Espresso de la gare le 3 février 2006. Silvia Hyka, Coordinatrice romande du Parti évangélique a commencé la soirée en présentant succinctement le parti suisse. Le conseiller national Walter Donzé (PEV, BE) a tenu ensuite une courte allocution en souhaitant au nouveau parti cantonal qui va se fonder «les riches bénédictions de Dieu et la prospérité» pour pouvoir porter «les valeurs de la vérité, de la justice, de la paix et de la solidarité dans les instances politiques de vos com-

munes, de votre canton et tout notre pays». Le pasteur Jean-Claude Chabloz, intercesseur accrédité auprès au Palais Fédéral, a démontré dans une allocution son cœur pour les responsables politiques qu'il accompagne sous la coupole fédérale. Le débat qui a suivi a marqué l'accent sur l'identité du PEV comme parti «évangélique», c'est-à-dire, proche de l'Evangile. A la fin de la soirée, les deux co-présidents du futur PEV Neuchâtel, Raymond Martin et Daniel Delisle ont rappelé qu'il est important pour le PEV neuchâtelois de tout d'abord se créer une identité et des structures propres et d'avant tout trouver des membres. L'assemblée constituante du parti aura lieu en mai 2006.

Assemblée constitutive du PEV NE

L'Assemblée constitutive du PEV Neuchâtel aura lieu le samedi, 27 mai 2006 à Neuchâtel. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de Raymond Martin (ramartin@net2000.ch) ou Silvia Hyka, Coordinatrice romande (silvia.hyka@evppev.ch). Une invitation avec programme détaillé suivra fin avril. Si vous souhaitez devenir membre de la section neuchâteloise, n'hésitez pas à vous annoncer auprès de Mme Hyka ou de vous inscrire sur le site du PEV Suisse (www.evppev.ch - Devenir membre).

LE PEV INFORME DANS LA CITE DE CALVIN



La pauvreté au cœur du débat à Genève

L'église évangélique de Plainpalais a été le cadre de la soirée d'information du PEV, le 15 février.

■ de Silvia Hyka

Quelle est l'histoire du PEV Suisse? Comment a-t-il évolué? Quels sont ses objectifs pour Genève? Silvia Hyka, Coordinatrice romande du PEV Suisse a brièvement abordé ces points dans son introduction et présentation du parti. Ensuite elle a laissé la parole à Jean-Paul Zürcher, président de l'AER pour son allocution. Il a analysé avec beaucoup de clarté le rôle de l'Eglise et le rôle du politique. Est-il possible en tant que chrétien de s'engager en politique? Si oui, dans un parti chrétien ou laïque? Est-ce la politique qui dicte le chemin à l'Eglise ou est-ce l'Eglise qui illumine, avec ses valeurs et repères, le chemin du politique?

Heiner Studer, conseiller national (PEV, AG) a repris ce fil rouge et dé-

montré combien les valeurs chrétiennes l'inspirent dans son engagement pour les pauvres, tant en Suisse qu'au niveau mondial. Il a présenté au public la résolution contre la pauvreté globale dont il est un des auteurs et qui a été adoptée par le PEV lors de son assemblée des délégués à Liestal en 2005. Le public a été interpellé par son engagement, d'autant plus qu'à Genève la paupérisation d'une large population, le sort des NEM et des sans-papiers préoccupent beaucoup de chrétiens. Mais les questions portaient également sur les chances d'une implantation du PEV à Genève, ses objectifs politiques dans la cité de Calvin ainsi que ses futures alliances politiques.

Une section cantonale genevoise?

Afin de constituer une section cantonale nous aurions encore besoin de personnes désireuses de s'engager. Les intéressés sont priés de s'annoncer auprès de Silvia Hyka, Coordinatrice romande (silvia.hyka@evppev.ch). Si vous souhaitez devenir membre du PEV, n'hésitez pas à contacter Mme Hyka ou de vous inscrire sur le site du PEV Suisse (www.evppev.ch - Devenir membre).